

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Cinéma	
Orientation	–	
Titre du module	Théorie I	
Code	1CI11	BACI303011F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 1	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module se compose de trois unités d'enseignement: a) Introduction à l'histoire et esthétique du cinéma: dans le cadre de ce cours, les étudiant·es apprennent à développer une réflexion critique originale, fondée sur des connaissances théoriques et historiques, ainsi que sur leur capacité à analyser diverses formes cinématographiques et notamment les représentations sociales et politiques. b) Analyse de séquence: dans le cadre de ce cours, les étudiant·es poursuivent l'acquisition d'outils en vue de l'analyse des formes cinématographiques. Ils·elles développent leur maîtrise de l'écriture et de l'expression orale en public, en tenant compte de conditions données (destinataire ; ampleur ; support), et en mesurant les compétences mises en jeu pour la communication claire d'une pensée personnelle. Ils·elles sont capables de justifier leurs idées et leurs opinions, en se confrontant aux diverses formes artistiques. c) Durabilité (cours transversal): « pratiques artistiques et imaginaires durables »: ce cours a pour objectif d'explorer les grands enjeux environnementaux, sociaux et économiques de notre époque et de questionner les pratiques professionnelles pour imaginer de nouvelles manières de créer, concevoir et produire. L'étudiant·e doit ainsi être capable de s'appropriier les principaux concepts liés à la durabilité, acquérir les fondements du développement durable et ses enjeux sociaux, économiques et environnementaux, connaître et mobiliser différents outils d'analyse de la durabilité, intégrer les principes de durabilité dans la conception et le développement d'un projet, et identifier et comprendre les défis de la durabilité propres à son contexte professionnel.
Contenu et formes d'enseignement	a) Introduction à l'histoire et esthétique du cinéma: le cours porte sur des films et textes choisis selon la pertinence qu'ils présentent pour mener une réflexion personnelle sur le cinéma (de fiction), dans ses dimensions esthétiques, historiques ou sociales, ou retenus pour leur relation avec des travaux de réalisation menés dans d'autres cours (<i>Théories du regard, Personnage(s), Actorat, Théories du Récit, Nouveau cinéma suisse, etc.</i>) Le cours est composé d'un enseignement ex cathedra, de présentations collectives avec critique et parfois d'entretiens individuels. Des projections à l'ECAL ou à l'extérieur de l'école, ainsi que la présence à diverses manifestations (festivals, spectacles, expositions, conférences, etc.) complètent ce programme, selon les opportunités. Ce semestre intègre en outre une initiation à la recherche collective en Bibliothèque (déploiement des références iconographiques, cinématographiques, littéraires, etc.) et une visite de certaines institutions telle que le Centre de recherche et d'archivage de Penthaz (Cinémathèque suisse). b) Analyse de séquence: le cours porte sur des films et des séquences choisis selon la pertinence qu'ils présentent aux niveaux esthétique, historique ou social.

	Pour témoigner de leur réflexion et de leurs recherches, les étudiant·es produisent des présentations orales montrant leur capacité à structurer leur propos argumentatif et à l'étayer par des supports visuels adéquats. c) Durabilité « pratiques artistiques et imaginaires durables » (6 cours de 2 périodes): le cours croise apports théoriques, outils méthodologiques, échanges et rencontres avec des professionnel·les autour de thématiques telles que les imaginaires durables, le numérique responsable, la production visuelle, le design durable ou encore l'écologie sonore. Il tient compte d'aspects liés à la communication et à la gestion de projet.
Formes d'évaluation et de validation	unité a): cette unité n'est pas notée. La présence assidue et la participation active des étudiant·es aux cours est toutefois obligatoire. unité b): les travaux produits durant le semestre ou à l'issue de celui-ci sont évalués par l'enseignant·e et le corps professoral du BA Cinéma, au cours d'une séance critique collective. unité c): les connaissances des étudiant·es sont évaluées sur la base d'un podcast réalisé en équipe. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible. Correction des lacunes constatées par un exercice à déterminer d'entente avec l'enseignant·e (unités b et c), Pas de remédiation possible après avoir répété le module. Répétition en fin de semestre, d'année ou d'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignant·e·s	Diane Arnaud, Laurent Guido, Chloé Hofmann, Rachel Noël

Responsable module	Paolo Moretti		
Descriptif validé le	4 septembre 2026	Par	Paolo Moretti